



Prêt d argent en espee sans reconnaissance de dette

Par Visiteur

Bonjour,j ai preté 25000 euros en espee sans reconnaissance de dettes à un ami,qui ne veut plus me rendre cet argent,que puis je faire pour récupérer cette somme.merci.

Par Visiteur

Cher monsieur,

bonjour,j ai preté 25000 euros en espee sans reconnaissance de dettes à un ami,qui ne veut plus me rendre cet argent,que puis je faire pour récupérer cette somme.merci.

Le fait que vous ayez prêté cet argent à "un ami" rend la reconnaissance de dette facultative. Ce n'est donc pas un obstacle insurmontable à la récupération par vous de votre argent.

En revanche, le montant important du prêt rend l'avocat obligatoire puisqu'il faut saisir le tribunal de grande instance.

Vous devez donc confier votre dossier à un avocat afin qu'il diligente une procédure.

Très cordialement.

Par Visiteur

Je vous remercie pour la rapidité et la clarté de votre réponse.cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Parfait!

Si vous avez besoin de précisions, je laisse la discussion ouverte deux ou trois jours "au cas où".

Bonne soirée,

Très cordialement.